#

# AVIS DE COURSE

Régate de club - Catamaran

Club nautique d’Arès

5C, samedi 5 novembre 2022, Arès

La mention [NP] dans une règle signifie qu’un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

**1 REGLES**

L’épreuve est régie par

**1.1** - les règles telles que définies dans *les RIR (Règles d’Introduction à la Régate)*

**2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

**2.1**Les IC seront disponibles le samedi 5 novembre lors de la confirmation des inscriptions.

**2.2** Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

**2.3** Les IC seront disponibles en version électronique à l’adresse suivante https://www.cnares.org/evenements/

**3 COMMUNICATION**

**3.1** [DP] A partir du premier signal d’avertissement jusqu’à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d’urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**

**4.1**

La régate est ouverte à :

 - tous les jeunes en école de sport n’ayant jamais participés à une régate de groupe 5A et plus. Des catamarans leur seront fournis sur place (Topaz14)

 - tous les bateaux en intersérie catamaran

.

**4.2**Documents exigibles à l’inscription :

Pour chaque membre de l’équipage en possession d’une Licence Club FFVoile :

* Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
* Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d’un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d’un an.

- une autorisation parentale pour tout membre mineur de l’équipage

**4.3**Les bateaux admissibles peuvent s’inscrire en remplissant le formulaire d’inscription et en l’envoyant, avec les droits requis, à infos@cnares.fr jusqu’au samedi 5 novembre

**5** **PROGRAMME**

**5.1**Confirmation d’inscription :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | De | À |
| Samedi 5 novembre | 12h | 13h30 |

**5.2** Nombre de courses :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Classe | Nombre | Maximum par jour |
| Topaz 14 | 3 | 3 |
| INC | 3 | 3 |

**5.3**L’heure du signal d’avertissement de la première course est prévue à 14h.

**5.4**Aucun signal d’avertissement ne sera fait après 16h

**6** **LIEU**

L’Annexe à l’ACindique l’emplacement des zones de course.

**7** **LES PARCOURS**

Les parcours seront de type construits.

**8** **SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d’un tour.

**9** **CLASSEMENT**

**9.1** 2courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

**9.2** Le score d’un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.

**9.3** a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d’un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand plus de 3 courses ont été validées, le score d’un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l’exclusion de son plus mauvais score.

**10 PROTECTION DES DONNÉES**

**10.1****Droit à l’image et à l’apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l’AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**10.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l’autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l’objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s’y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

**12** **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d’un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l’équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d’autres bateaux, la perte d’équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

**13 PRIX**

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le samedi 5 novembre 2022 à 16h30.

**14** **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

 Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le CNA :

 Téléphone : 05 56 60 05 37 Site Internet : http://cnares.org/ Mail : infos@cnares.fr

**ANNEXE ZONE DE COURSE**

